

**Zeitschrift:** Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport  
**Herausgeber:** École fédérale de sport de Macolin  
**Band:** 42 (1985)  
**Heft:** 3  
  
**Rubrik:** Page du lecteur

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Ecrivez-nous!

Avez-vous une remarque à faire au sujet de la revue? Ecrivez-nous! Quelque chose à suggérer? Nous en serons heureux! Avez-vous un problème touchant à un aspect quelconque du sport que vous pratiquez et pensez-vous que nous puissions vous aider à le résoudre? Faites-nous en part! S'il présente un intérêt de portée suffisamment générale, nous vous répondrons par ma plume ou par celle d'un spécialiste si la question est trop spécifique! (Y.J.)

## Le Maître d'armes

Paul Juillerat  
Kinésithérapeute  
Maître d'armes  
Pérolles 75  
1700 Fribourg

J'ai lu avec attention le no 1/85 de MACOLIN et en particulier les souhaits exprimés pour les «hommes de demain». Mais j'ai aussi été surpris par la parution d'un nouvel article (il y en a déjà eu d'autres) sur l'escrime en rapport avec le «coaching». Il aurait été bon, me semble-t-il, pour ne pas dire «préférable», d'expliquer une bonne fois d'abord ce qu'est un «Maître d'armes», d'énumérer en quelques mots, aussi, les qualités dont il doit être investi pour avoir une chance de réussir dans son art. Me croirez-vous si je vous dis que, récemment, un colonel de l'armée suisse m'a confondu avec un «armurier»? C'est pourtant vrai!

On se demande où est la culture, que vous prônez si justement dans la revue, et dont

le sport ne peut plus se passer, surtout au niveau de l'entraînement et de la formation sous toutes ses formes.

## Réponse

*Ce n'est pas la première fois non plus que Paul Juillerat (Paulus pour les amis) fait son apparition dans MACOLIN, autrefois, JEUNESSE ET SPORT. Ses interventions touchent presque toujours un point névralgique, d'où quelques grincements de dents. Vous avez sans doute raison, Paulus, de mettre en doute le choix du sujet traité. Hélas, le rédacteur n'y est pour rien. C'est soit le chef, soit la commission de la branche sportive qui en décide.*

*Quant à la confusion dont vous avez été victime, elle n'est pas trop grave si vous acceptez de croire que l'on peut être colonel sans disposer nécessairement d'une grande culture générale!*

*Je vais maintenant vous redonner la parole, afin que vous définissiez brièvement quelles sont les qualités qui font le bon Maître d'armes, dont je rappelle moi-même la définition la plus simple, à savoir celle du dictionnaire: «Celui qui enseigne l'escrime!» (Y.J.)*

## Pour être un bon Maître d'armes

Qu'y a-t-il dans ce nom de «maître», qui nous a été confié par privilège sous Charles IX (1294 à 1338) et dont les lettres de noblesse ont été abolies sous Louis XIV (1638 à 1715)?

Quel est la cause du prestige qu'il conserve pour nous seuls, et quelles obligations nous rappelle-t-il à nous-mêmes qui le portons?

L'homme n'est pas l'«homo» que les anciens ont fait dévier d'«humus» (terre,



boue), mais le «vir» (viril) qui est plus que de la terre, qui a du courage, de l'âme, de la «vertu» (virtus = force virile).

Pour bien exercer son art, le Maître d'armes doit être tout à la fois un grammairien, un scientifique, un philosophe et un modèle pour ses élèves:

- Un grammairien, puisqu'il est indispensable qu'il connaisse le langage des armes dans son vocabulaire complexe, dont la langue de référence est le français
- Un scientifique, car il doit atteindre aussi bien à la réalité qu'à la perfection de l'exercice des armes de par sa personnalité et de par ses connaissances techniques et psycho-pédagogiques. Comme toute autre science, l'art des armes est basé sur la logique, elle-même reposant sur des lois mécaniques du mouvement et sur celles, plus abstraites, de la pensée
- Un philosophe, afin d'entrer pas à pas dans la connaissance des choses et de leur principe
- Un modèle, enfin, puisqu'il appartient au pédagogue de montrer l'exemple. Certes, les discours peuvent être éloquentes, mais l'exemple est contagieux, imposant; l'exemple «entraîne». (Paul Juillerat) ■

